

## **Sélection du mois de novembre 2017**

### **L'Etat perdrait-il le contrôle de son territoire ?**

La mobilisation des forces de sécurité, privée et publique est massive en raison de la menace, terroriste notamment. Côté public, des plaintes commencent à se faire entendre quant aux jours de congé oblitérés et aux heures supplémentaires qui s'ajoutent. Un mouvement de grève a été organisé par les CRS, des manifestations sauvages ont été initiées dans la police cette année, des signes révélateurs d'une lassitude évidente. Des conflits sociaux liés à la difficulté des conditions de travail (insultes, agressions) ont été enregistrés également dans le privé.

Outre la menace terroriste et le déploiement constant que le plan Vigipirate entraîne, d'autres zones nécessitent la surveillance et l'intervention régulière des forces de sécurité. Ces espaces, que ce soient des quartiers sensibles, des ZAD, des camps de migrants, se pérennisent. Les générations criminelles dans les cités, les flux incontrôlés de migrants ne sont pas prêts de s'arrêter, de même que l'augmentation en général des personnes sans abri (un rapport de l'INSEE fait état d'une hausse de 50 % entre 2001 et 2011 portant à 141 500 personnes SDF). Une autre étude de l'INSEE de 2014 sur le profil des sans-abris fait apparaître de plus en plus de jeunes et de femmes, plus de la moitié sont des étrangers.

Ces espaces sont des points d'ancrage sur le territoire, éparpillés et durables, nécessitant une implantation équivalente des agents. Or il apparaît qu'ils ne sont que difficilement contenus : trafic, émeutes, rixes, manifestations violentes, dégradations et autres faits de délinquance y sont réguliers.

Le contrôle de l'Etat y est mis à mal et avec une violence accrue, en particulier sur ses agents ou représentants. Policiers, gendarmes, pompiers font désormais l'objet d'attaques régulières et particulièrement virulentes. Plus grave encore, la perte de contrôle se fait sentir jusqu'au cœur des institutions : maisons d'arrêt et établissement scolaires où les surveillants, également, font l'objet d'attaques et où là aussi se développent rixes et trafics. La situation de certains établissements scolaires est souvent liée au quartier, elle correspond à cette explosion de la délinquance juvénile constatée par ailleurs. Des enseignants ont, ces dernières semaines, exercé leur droit de retrait, un acte somme toute assez rare qui doit alerter sur le ras-le-bol exprimé.

Les quartiers : il y en a partout désormais. S'il y a vingt ans, certaines cités avaient déjà leur réputation actuelle, elles se limitaient aux grandes agglomérations et à leurs banlieues. Aujourd'hui, toutes les villes ont leurs quartiers dits sensibles. Des agglomérations comme Grenoble sont même entièrement « gangrenées » par la criminalité a déclaré à plusieurs reprises ces derniers mois le procureur général, alertant sur les chiffres catastrophiques de la ville en la matière.

Dans ces quartiers, les trafics s'exercent au vu et au su de tous, faisant un calvaire du quotidien des habitants pris en otage, subissant pressions, voir agressions, s'ils s'avisent de dénoncer le blocage de leur hall d'immeuble par un groupe de dealers. Des affiches ont été éditées par ces derniers mettant en garde les riverains quant à d'éventuelles dénonciations. Les rixes et règlements de comptes entre bandes y sont fréquents, de même que les nuits d'émeutes avec leurs cortèges d'incendies de containers et de véhicules, d'attaques des forces de police dans des véritables guets-apens, des tirs de mortiers contre les commissariats locaux ou de kalachnikov.

Le mécontentement est palpable de part et d'autre. Les forces de sécurité, plus particulièrement ces derniers temps, les pompiers font état de partir en intervention « la peur au ventre » et on signale déjà des désaffections. Du côté des riverains, le sentiment d'abandon de la part de l'Etat est sensible, souvent relayé par les élus. Commerçants, entrepreneurs, particuliers, sont largement impactés dans leur quotidien. Certains bus se dévient et ne desservent plus en raison des caillassages, les taxis refusent d'y prendre les gens en charge et récemment même, Chronopost refuse de livrer, ses employés se faisant braquer les colis. C'est le cas de la cité du Franc-Moisin, quartier Delaunay-Belleville à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Ce mécontentement tend à s'organiser autour de collectifs, parfois appuyé par un bailleur social. En croisement avec le dispositif de Participation Citoyenne et de Voisins Vigilants, initié par les forces de police et de gendarmerie, afin de tisser un maillage efficace de prévention de la délinquance, il serait possible de voir là, à terme, l'émergence de milices privées. Celles-ci peuvent également se constituer indépendamment de la « main tendue » de l'Etat, consécutives au sentiment d'impuissance et d'abandon des services étatiques. Dans un schéma de rupture du contrat social, certains individus pourraient être tentés de ne plus déléguer à l'Etat la seule violence légitime, mais de la reprendre à leur compte pour se protéger eux-mêmes. Des commerçants se sont récemment interposés à ces bandes de jeunes, qui par leurs rodéos et leurs trafics, gênaient leur clientèle. Le risque de représailles et d'escalade est véritable.

Les camps de migrants : le cas de la Grèce est exemplaire. Débordée de toute part, la saturation s'est traduite par le développement d'un fort mécontentement social attisant le sentiment national et la réponse identitaire. Plusieurs affrontements ont été enregistrés entre la population locale et les migrants. En France, le risque est identique de même que se profilent des affrontements entre les mouvements anarchistes qui soutiennent ces flux migratoires tels que No Borders et autres antifas et les groupes de l'extrême droite. L'activisme de militants de l'extrême est plus visible ces derniers mois. La surveillance constante de la jungle de Calais, où se sont concentrées jusqu'à 9 000 personnes en 2016, a nécessité des interventions importantes et régulières des forces de police pour contrer les blocages et tentatives d'intrusion dans le tunnel par les migrants. L'accident n'a pu être évité dans les prises d'assaut répétées des camions et a conduit en juin dernier au décès d'un chauffeur routier. Le sentiment d'exaspération s'est traduit par des manifestations groupées de commerçants et d'entrepreneurs de la ville, que les touristes ont commencé à éviter. Outre le vandalisme et les faits de délinquance générés par une forte population de précaires où la criminalité s'est

largement implantée, les entreprises ont eu à souffrir d'un manque à gagner, particulièrement dans l'hôtellerie et la restauration.

Les ZAD : constituées autour du blocage d'un projet, elles forment le point d'ancrage d'occupation des terrains. Elles y réunissent les militants anarchistes et/ou altermondialistes qui animent la ZAD et la structurent. Ils tissent souvent des liens avec les agriculteurs locaux. Certains sont du terroir, mais d'autres viennent de la France entière, voir d'Europe pour y partager méthodes et savoir et participer aux appels (de confrontation notamment).

Il y a une action violente et directe assez similaire par ailleurs entre les militants anarchistes et ceux du monde rural, de la Confédération Paysanne, de Jeunesse Agricole, ou des Faucheurs Volontaires et un point commun dans les « violences policières » que chacun de ces groupes dit subir.

Dans le monde rural, on note un fort mécontentement également : pillage des récoltes par la criminalité organisée et également des engins agricoles, contrefaçon des produits de terroir, politique européenne agricole commune désastreuse, scandale des produits phytosanitaires et des OGM, campagne de vaccination intrusive de l'Etat, face aux risques sanitaires, opposition aux élevages intensifs et à une agriculture « industrielle ».

Les squats : ils génèrent dans les centres-villes ou à leurs abords, des groupements d'individus aux profils divers, mais souvent assez jeunes comme le souligne un rapport de l'Insee de 2014. Toxicomanes, migrants irréguliers, anarchistes, travailleurs à petit contrat, allocataires du RSA... Les squats sont le lieu de refuge de toute une population de précaires, provoquant quotidiennement son lot de mendicité, trafic, vols, « petits braquages », vente à la sauvette...

Maisons d'arrêt : le secteur est en crise. La surpopulation carcérale avoisine les 200 % dans certains établissements. Agressions entre détenus, mutineries, sabotages, trafics, évasions, agressions contre le personnel et leurs véhicules. De nombreux blocages ont été lancés par les syndicats pour dénoncer des conditions de travail désastreuses. Récemment, certains députés ont effectué des visites surprises dans les maisons d'arrêt pour y constater en effet des conditions précaires et une sécurité défaillante.

Etablissements scolaires : les rixes aux abords des collèges et lycées augmentent, surtout ceux implantés dans les quartiers sensibles. Ils peuvent être le théâtre de règlements de comptes directement liés au trafic de stupéfiants, qui se développe à leurs abords et dans leur enceinte. Les autres ne sont pas épargnés par les agressions, racket, intimidation et vandalisme.

En novembre 2017, des bombes artisanales ont été fabriqués et lancées dans la cour des collèges Paul Vallon à Givors (Rhône) et au collège Nicolas-Appert à Châlons-en-Champagne (Marne), à chaque fois par un groupe de trois collégiens. Dans le premier établissement, les incidents ne sont pas rares, une « véritable escalade de violence depuis 2 ans » selon les enseignants qui ont exercé leur droit de retrait, d'autant qu'à la

même période, une surveillante a été blessée en tentant de s'interposer dans une bagarre (Le Progrès, 16/11/17). Dans le second, Cinq élèves ont été légèrement blessés. Le risque potentiel de voir se développer les blocages d'établissements, avec le soutien du corps enseignant, par des groupements de parents d'élèves est réel et se dessine ça et là. Agressions, menaces, intimidations, rackets, victimes collatérales de vandalisme, le ton pourrait monter du côté des parents, dont les enfants ne sont pas en sécurité à l'école. Au collège Saint-Exupéry d'Ermont (Val d'Oise), c'est au moins une fois par mois que les incidents internes, ou aux abords proches, nécessitent l'intervention des forces de l'ordre, témoigne une surveillante (Le Parisien, 19/11/17).

Des zones de fixation de délinquance s'ancrent sur le territoire. La perte de contrôle est telle que des espaces publics comme les maisons d'arrêt ou les établissements scolaires, qui en principe devraient être des modèles en matière de sécurité, offrent régulièrement l'exemple du contraire dans un crescendo inquiétant.